



POLITIQUE EN MOUVEMENT

«Rien ne va plus» en matière de politique de santé publique. La mise en œuvre de l'initiative pour des soins forts avance bien. Le premier paquet a été adopté par le Conseil national en décembre 2022. Actuellement, les ordonnances sont préparées pour que l'offensive de formation puisse être mise en œuvre. Certains cantons, comme Berne, le Valais et le Tessin, ont déjà adapté leur projet de loi afin que l'argent de l'offensive de formation puisse être versé aux institutions, aux pres-tataires de formation et aux futurs infirmiers. Malheureusement, la plupart des cantons ont pris du retard dans l'adaptation de leur projet de loi. Cette dernière étape devrait être franchie d'ici mi-2024 afin que l'offensive de formation puisse déployer ses effets dans toute la Suisse. La mise en œuvre du deuxième paquet est un peu plus complexe et progresse donc plus lentement. Le «ratio infirmier/patient» doit être défini pour des services différents ainsi que pour diverses institutions. Cela signifie: quelle est la clé des professionnels qui peuvent prendre en charge les patients en toute sécurité? En outre, des mesures visant à améliorer les conditions de travail doivent être définies et adoptées par le Parlement. Dans ce do-

maine également, les cantons sont sollicités et il faudra encore un peu de temps avant que nous puissions constater des améliorations dans la clinique.

La pénurie de personnel qualifié persiste et ses conséquences sont catastrophiques. Malgré le succès de la votation sur l'initiative sur les soins infirmiers forts, trop de professionnels de la santé quittent encore leur profession. La mission de maintenir le fonctionnement du bloc opératoire malgré la pénurie de personnel qualifié est devenue quasiment impossible. Nous devons fermer des salles d'opération et la pression sur les ICU de soins d'anesthésie augmente de jour en jour. Les institutions doivent fermer des lits, voire des services entiers en raison du manque de personnel. Le manque de capacité se répercute en outre sur le nombre de patient-e-s et entraîne des pertes financières importantes, un cercle vicieux. Comme nous l'avons appris en mars par les médias, des hôpitaux doivent également être fermés en raison de la crise.

Même Alain Berset a mentionné qu'en période difficile, il est important de s'affilier à une association professionnelle. Plus la fédération est forte, mieux nous pouvons défendre les intérêts des infirmiers-ières anesthésistes. L'adhésion à la SIGA-FSIA présente de nombreux avantages. Actuellement, les membres s'adressent à nous pour des questions relatives au droit du travail. Notre service juridique offre un soutien précieux en ce qui concerne les demandes personnelles et collectives. Les collaborateurs sont joignables à tout moment et répondent volontiers à vos questions.

En outre, l'action «Member get member» se poursuit. Si tu parviens à convaincre un ou une collègue d'adhérer à la FSIA, tu recevras 60 CHF sous forme de chèque Reka. J'espère que nous pourrions accueillir d'autres membres grâce à cette action. Pour nous et pour notre profession. Dans la pratique quotidienne de l'anesth-

ésie, nous sommes actuellement tellement occupés par notre activité principale que nous n'avons guère le temps de nous consacrer à d'autres activités importantes, telles que le suivi des étudiant-e-s, le développement de standards ou la participation à des projets. Il est également difficile de suivre des formations continues en raison de l'intensité du travail et des budgets limités. Nous travaillons dans un domaine très sensible et la formation continue est nécessaire pour continuer à garantir la qualité des soins d'anesthésie et la sécurité des patient-e-s. De plus, la formation continue peut avoir un effet positif sur la satisfaction au travail. Je suis consciente qu'il est parfois difficile de passer une journée entière à un congrès et j'aimerais vous encourager à vous former en continu de différentes manières.

Sur le site www.e-log.ch, tu trouves un agenda de formations continues spécifiques aux soins d'anesthésie dans toute la Suisse. Dans la zone de téléchargement, tu trouveras la liste «formations informelles» avec de nombreux exemples d'activités de formation continues et de différentes manières d'obtenir des points e-log. La SIGA-FSIA recommande de collecter 20 points log par an en suivant des formations continues. Avec les points log, tu peux en outre attester de tes formations continues pour l'entretien annuel ou pour ton dossier de candidature.

J'espère que vous trouverez le moyen de participer à des formations continues et vous souhaite beaucoup de succès dans la prise en charge de vos patient-e-s.

Michèle Giroud,
Présidente

